Diaconat de Bordeaux

Accompagner le cheminement de chacun

ENTRAIDE PROTESTANTE

Rapport d'activité 2018

PÔLE HEBERGEMENT
Maison Noutary

Diaconat de Bordeaux
32 rue du Commandant Arnould
33000 Bordeaux
Tél. : 05 56 44 76 17
contact@diaconatbordeaux.fr
www.diaconatbordeaux.fr

Maison Noutary

1 Premier bilan depuis l'ouverture

La Maison Noutary a ouvert ses portes le 24 octobre 2018 pour 16 personnes orientées par le 115.

L'objectif est d'accueillir des personnes en situation d'urgence sociale, dépourvues de toit, afin de stabiliser leur situation puis de les orienter, après un accompagnement global en coordination avec leur référent social, vers une solution adaptée (CHRS, logement accompagné, adapté ou autonome).

Pour ce faire, les personnes sont hébergées via des contrats d'hébergement d'un mois, renouvelable pour une durée maximale de 12 mois. Elles bénéficient d'un accompagnement social réalisé par un travailleur social du Diaconat de Bordeaux et par un groupe d'hôtes (animateurs et maitres de maison).

Le profil des publics est jusqu'à présent assez hétérogène :

- hommes et femmes isolées
- couples sans enfant
- âges allant de 23 à 56 ans
- en emploi, en formation ou sans activité
- ayant des ressources variées (AAH, RSA, revenus d'activité)

Au 30 janvier, nous avons déjà pu accueillir 22 personnes sur la structure. La rotation s'explique par des sorties positives, des fins d'hébergement à l'initiative de la personne ou du Diaconat de Bordeaux.

2 Bilan de la réalisation des travaux

Le lancement des travaux a connu du retard suite à des diagnostics complémentaires demandés par le bureau de contrôle DEKRA. En effet, il a été nécessaire de fournir des diagnostics de solidité des sols et de la structure. Cela n'était pas prévu par le Maître d'œuvre et a occasionné un retard de plusieurs mois avant le lancement des travaux qui ont finalement commencé fin Mars 2018.

Dans leur globalité, les travaux se sont déroulés sans accroc, malgré des retards successifs en raison d'autres demandes complémentaires du bureau de contrôle pendant la phase de réalisation des travaux.

Nous rencontrons une dernière difficulté avec une entreprise qui doit finaliser quelques travaux. En effet, le dirigeant de l'entreprise est en arrêt maladie depuis plusieurs mois et l'entreprise est fermée en son absence. Aussi, nous travaillons avec le Maître d'œuvre pour trouver une solution sur les petits travaux et dans la levée de certaines réserves restant à charge de cette entreprise.

De manière globale, outre le retard du chantier, l'opération s'est globalement bien déroulée avec les contraintes de la réhabilitation et les précautions prises par le bureau de contrôle qui ont entrainé quelques modifications. Au final, nous avons procédé à la réception des travaux le 18 septembre 2018 et ouvert le 24 octobre 2018.

Le seul point d'achoppement du projet est le dépassement du budget initialement prévu. Il y a 3 points importants à analyser :

- Le coût HT des travaux a été maitrisé dans l'ensemble.
- Un surcoût sur l'enveloppe travaux s'expliquant par le taux de TVA à appliquer à l'ensemble de l'opération (surcoût de prêt de 30 000€). En effet, nous sommes en discussion avec le

Service des Impôts des Entreprises sur le taux de TVA à appliquer. Nous avions prévu des taux de 10% et 20% en fonction des lots. Néanmoins, le SIE nous indique que l'intégralité des travaux doit être à un taux de 20%, entrainant un surcoût non négligeable.

- Le bureau de contrôle a demandé des études complémentaires et le maître d'œuvre nous a vivement conseillé de souscrire des contrats supplémentaires, non prévus au début de l'opération (surcoût d'environ 15 000 €).

Toutefois, malgré ces dépassements, l'équilibre de l'opération n'est pas mis en péril. En effet, suite à une réorganisation du Pôle Hébergement, impactant notamment le CHRS Mamré dont les équipes interviennent sur la structure Noutary, le budget de fonctionnement permet d'absorber les surcoûts de l'opération.

Photos de la structure après travaux

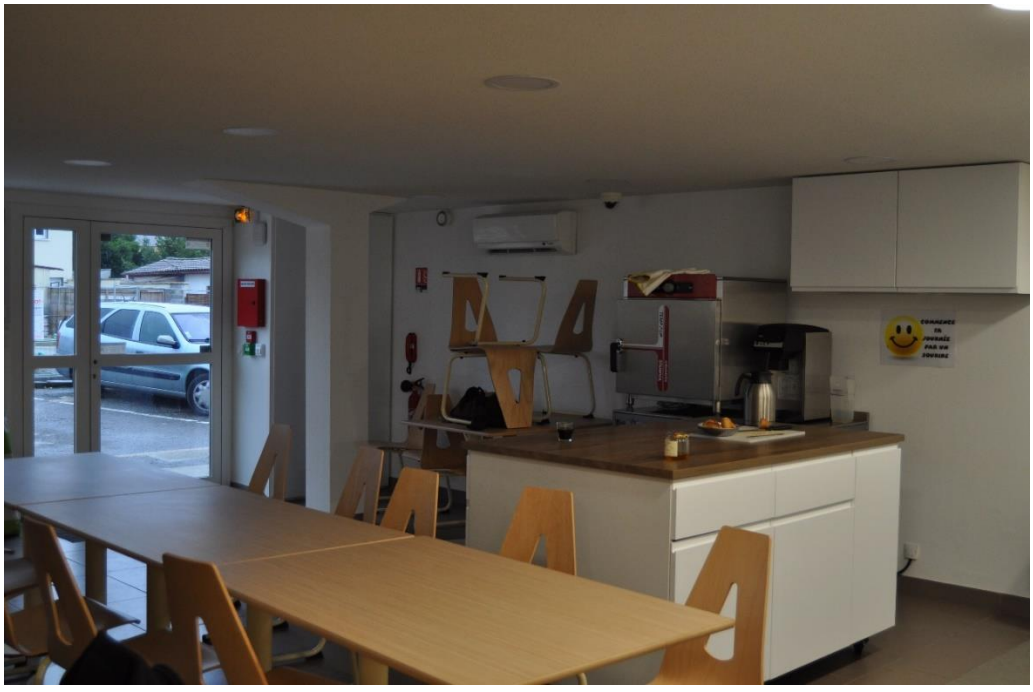

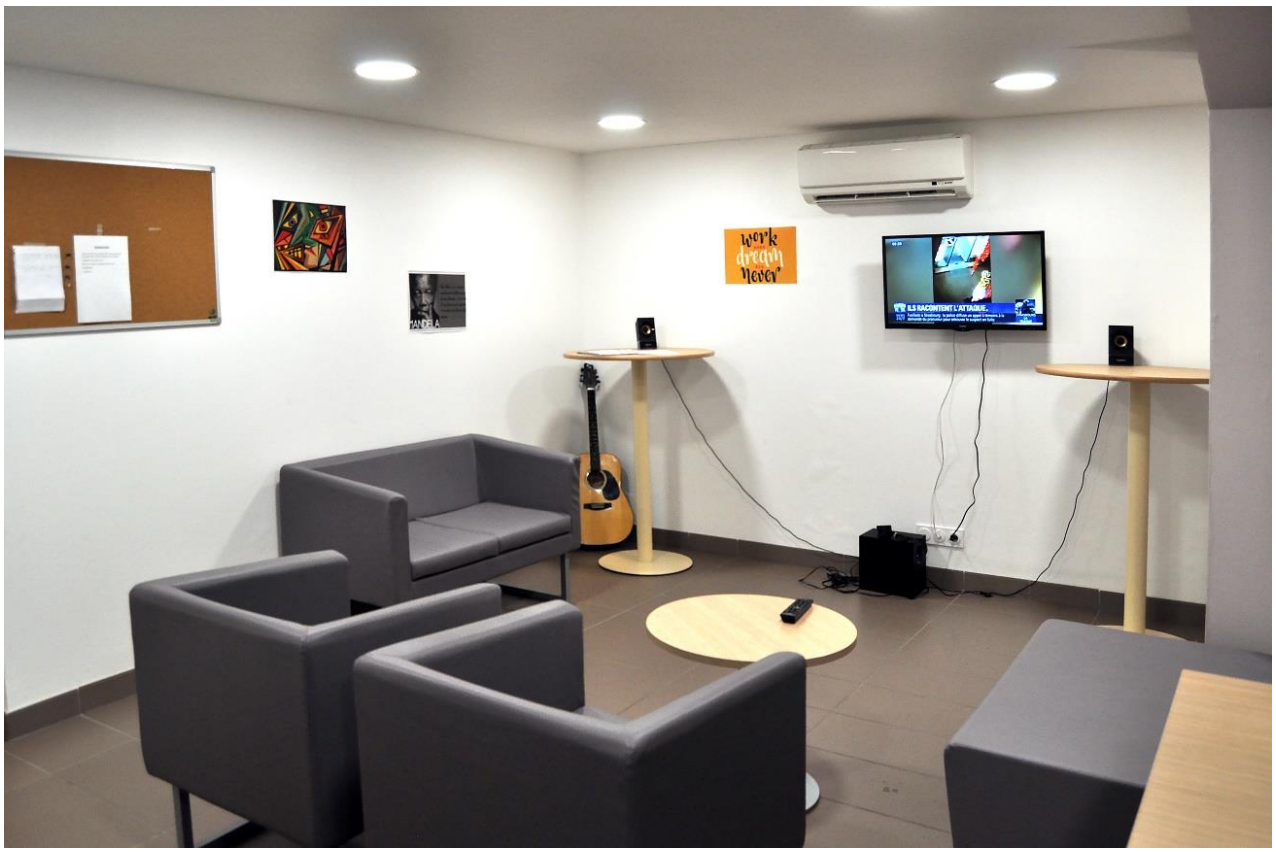
work
dream
never

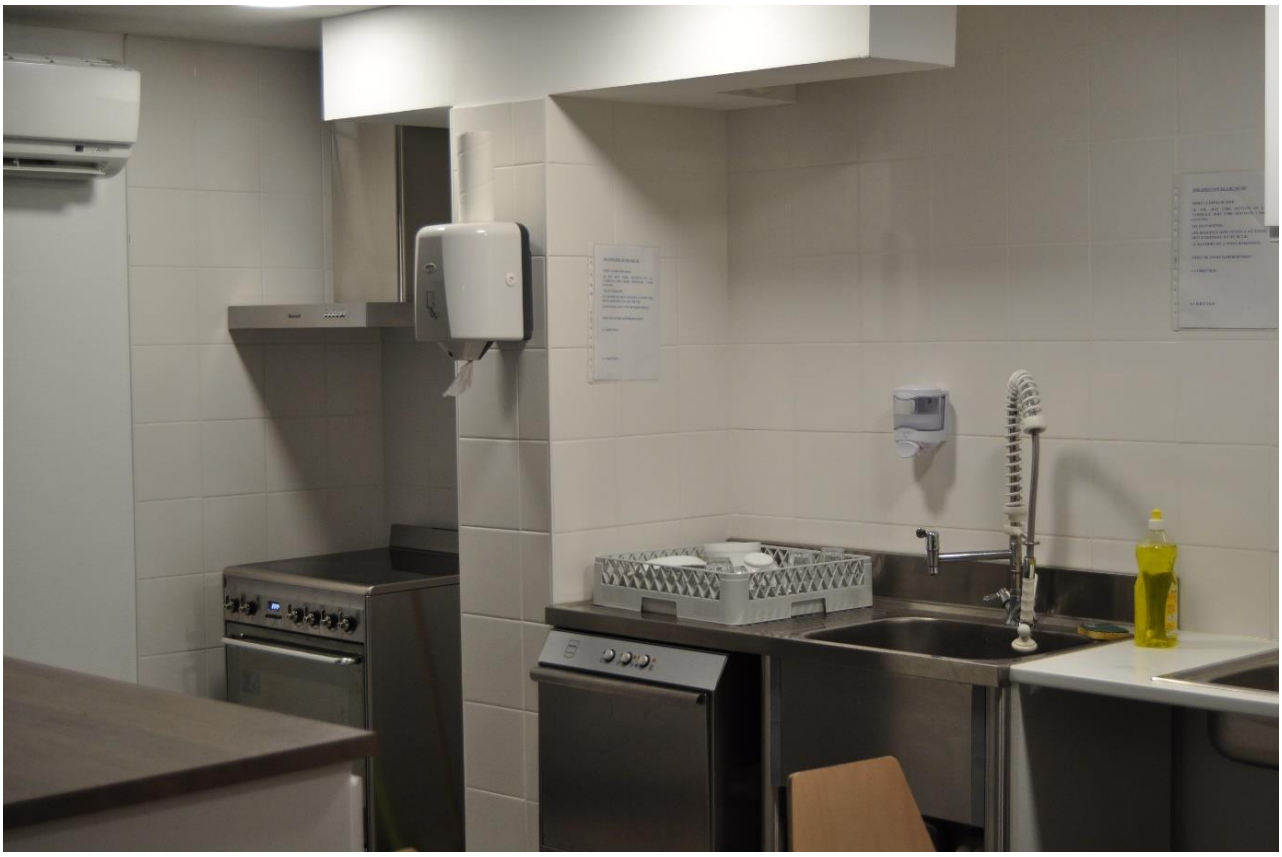

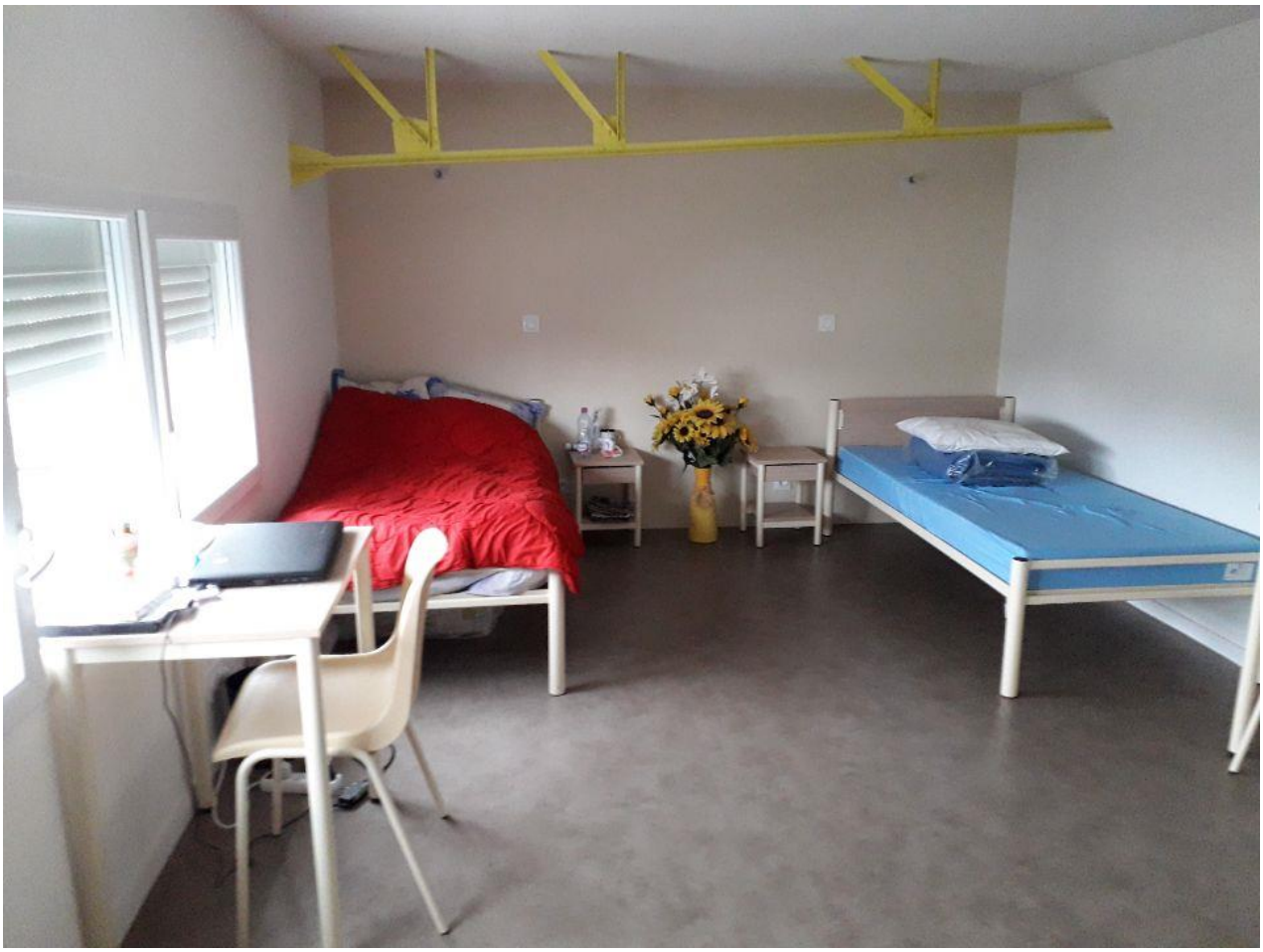

3 Identification du service ou de l'établissement

Identification de l'entité juridique

Raison sociale : Diaconat de Bordeaux

N° SIRET : 38255018400016

Statut juridique : Association loi 1901 reconnue d'utilité publique

Agréments :

- Habilitation Aide sociale CHRS : 26/11/1998
- Instruction RSA : 01/09/2009
- Ingénierie sociale et financière : 24/12/2010
- Intermédiation locative et gestion financière : 24/12/2010

Autres établissements appartenant à l'entité juridique :

- Centre d'Accueil d'Urgence Trégey
- Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale Cauty et Mamré
- Service logement accompagné
- Service logement adapté
- Service logement spécifique
- Service Accueil Social
- RHVS Study Hôtel

Identification du service

Nom : Maison Noutary

Adresse : 15 rue Yvonne et Robert Noutary, 33 130 Bègles

Tel : 05.57.12.04.98 Fax : 05.57.12.05.53 e-mail : mamre@diaconatbordeaux.fr

Nombre de sites : 1

Nombre de places : 16 Durée de séjour : 1 mois, renouvelable (maximum 6 à 9 mois)

Public : Hommes isolés, Femmes isolées, couples sans enfant

Identification des représentants de service

Représentant de l'entité juridique : Philippe RIX

Fonction : Directeur général Tel : 05 56 44 76 17 e-mail : philippe.rix@diaconatbordeaux.fr

Représentant du service ou de de l'établissement : David GALLAND

Fonction : Coordinateur de structure Tel : 06.14.98.76.14 e-mail : mamre@diaconatbordeaux.fr

4 Les ressources humaines

L'équipe

L'effectif est de 2.51 ETP et est constitué de l'équipe du site Mamré du CHRS du Diaconat de Bordeaux, des référents de parcours et surveillants de nuit du Pôle Hébergement et d'un hôte de structure :

- Mamré - Coordinateur de structure à 0.16 ETP
- Mamré - Animateur(-trice)s à 0.5 ETP
- Mamré - Maitre(-sse)s de maison à 0.5 ETP
- Pôle Hébergement – référent(e)s de parcours à 0.68 ETP
- Pôle Hébergement – Surveillants de nuit à 0.17 ETP
- Hôte de structure à 0.5 ETP

5 L'activité

Pour rappel, la Maison Noutary a ouvert le 24 octobre 2018 avec une montée en charge progressive durant deux semaines pour atteindre l'effectif de 16 personnes.

Les effectifs

La Maison Noutary a admis 16 personnes (14 hommes et 2 femmes) en 2018. 4 sont sorties dans l'année (1 sortie sur le CHRS Mamré, 1 sortie en Urgence Accompagnée du Centre Simone Noailles, 1 fin d'hébergement avec retour à la rue et 1 personne qui a trouvé une autre solution personnelle d'hébergement).

Avec ces 4 sorties, il y avait 12 personnes accueillies au 31 décembre 2018.

Ainsi, avec 969 nuitées réalisées, nous avons pour 2018 un taux d'occupation de 95%.

Les caractéristiques publiques

a) Age, sexe, situation familiale, nationalité

L'ouverture de la structure et le travail en amont avec le 115 et différents partenaires nous a permis de favoriser la mixité des personnes accueillies.

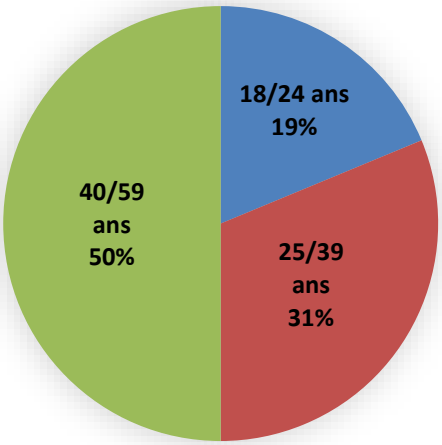

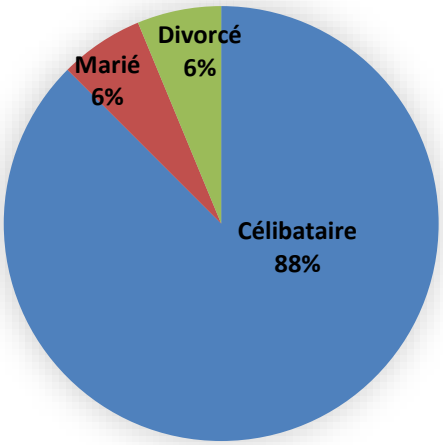

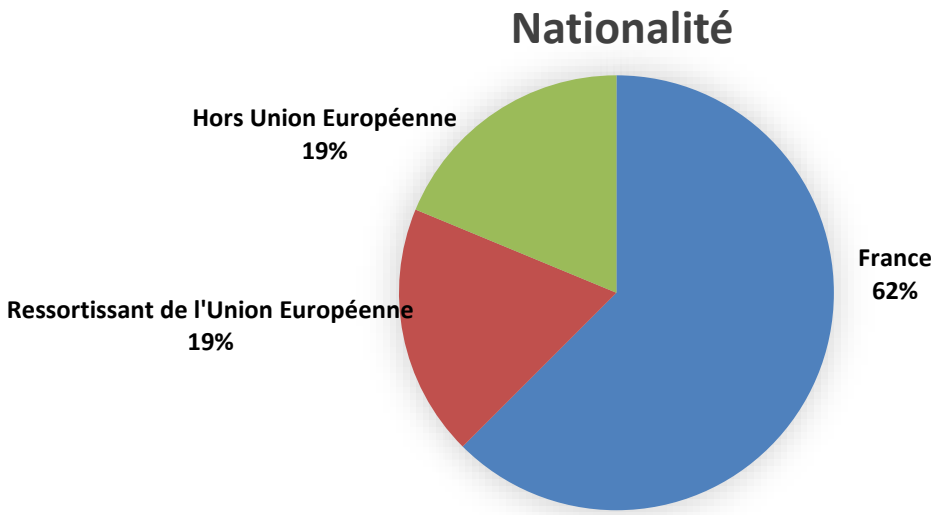

De par la nature même du dispositif, l'ensemble des personnes accueillies bénéficie ou peut bénéficier de l'aide sociale. Cela explique notamment la proportion importante de la nationalité française dans la répartition.

Bien que l'accueil de couples soit possible, la majorité des personnes accueillies sont isolées.

b) Motifs des admissions

L'ensemble des personnes accueillies étaient Sans-Domicile Fixe, soit dans le circuit de l'urgence sociale, soit vivant dans leur voiture.

Pour les personnes qui travaillent, l'absence de logement ou d'hébergement stable met en péril le maintien dans l'emploi.

c) Situation professionnelle, niveau de ressources

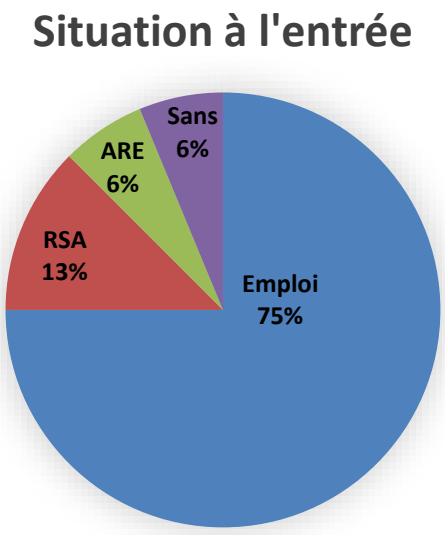

En grande majorité, les personnes hébergées ont des ressources et une situation professionnelle. En effet, la Maison Noutary est une structure de stabilisation, et une solution temporaire ; les premières orientations en lien avec le 115 ont permis de remplir très rapidement la structure par des personnes dont le profil permettrait une sortie positive rapide.

Néanmoins, il est important de préciser qu'il ne s'agit pas pour autant de situations simples. En effet, chaque personne accueillie nécessite un accompagnement adapté.

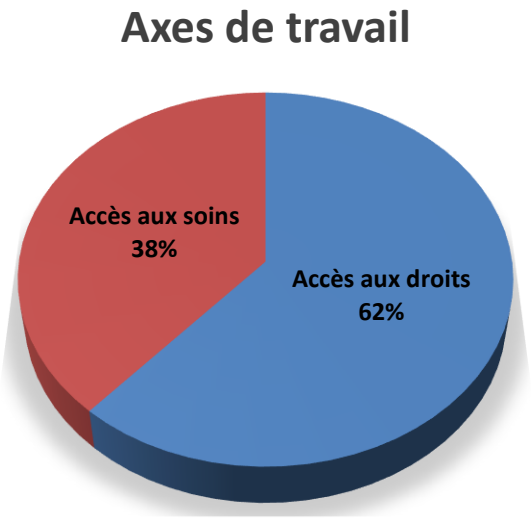

L'accompagnement social

Les équipes de la Maison Noutary effectuent un travail de coordination sociale en lien avec le référent unique de la personne. Néanmoins, les équipes ont accompagné les personnes vers la formation ou l'emploi et dans la prise en charge de leurs problématiques de santé. En coopération avec le référent unique, une sortie vers un habitat ou un hébergement plus adapté est travaillé car notre objectif est que chaque personne puisse accéder au logement (autonome, accompagné ou adapté) ; Cependant, pour certaines personnes, le passage à la Maison Noutary révèle un manque d'autonomie nous amenant à réorienter vers un hébergement type CHRS.

6 Conclusion

Ce qu'il faut retenir de l'année

Les locaux ont été bien investis par les personnes et l'équipe.

Les personnes accueillies ayant subi les dysfonctionnements inhérents à l'ouverture de la structure ont été très compréhensives (problème d'eau chaude et de chauffage par exemple).

Eléments de perspectives

Dans le courant du 2ème trimestre 2019, il est prévu d'aménager l'arrière-cour de la Maison Noutary. Ce travail sera fait avec les personnes accueillies, en lien avec le centre culturel de Bègles qui souhaite réaliser un chantier jeunes. La participation des personnes hébergées au côté de jeunes en insertion, permettra, outre l'aménagement d'un espace convivial avec du mobilier de jardin en bois et des jardinières, un échange entre ces publics.

Une fois ce chantier jeunes terminé, nous compléterons l'espace extérieur avec notre service logistique et technique par la création d'une pergola et d'un chenil. Celui-ci nous permettra d'accueillir des personnes ayant des animaux, chose compliquée dans les structures d'hébergement sur Bordeaux.

En 2019, le Pôle Insertion du Diaconat de Bordeaux devrait ouvrir un service Emploi d'Abord qui nous permettra d'accompagner vers l'emploi de manière plus efficiente les personnes hébergées et donc d'accroître les possibilités de sorties positives.

Nos objectifs 2019 sont de tenir la durée d'hébergement de 6 mois, un taux d'occupation optimal et des sorties positives.